

L'actualisation des connaissances en droit de l'urbanisme

Public

Agents et élus des collectivités en charge de l'urbanisme

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les risques inhérents aux procédures et projets conduits en matière d'urbanisme
- Appréhender la portée de la jurisprudence et des textes législatifs et réglementaires récents.
- Sécuriser la rédaction des actes pris en matière d'urbanisme

Contenus

Introduction : boîte à outil de l'actualité juridique (comment se constituer sa veille juridique)

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN MATIERE DE DOCUMENTS D'URBANISME

- Rappels préliminaires sur le contenu d'un dossier de PLUi (objet, portée juridique etc.)
- Appréciation du rapport entre les pièces du PLU (cohérence règlement/PADD)
- Le rapport de présentation et la justification des choix retenus : quel niveau d'exigence ?
- Portée des orientations d'aménagement et de programmation : quelle écriture pour quel degré d'opposabilité ?
- Retour sur la réforme du Code de l'urbanisme (le point sur les outils du contenu modernisé du règlement de PLU) : l'exemple de la mixité sociale et fonctionnelle en zones urbaines ou à urbaniser (L. 151-14 et suivants du Code de l'urbanisme).
- Le point sur les destinations et sous-destinations
- Eléments de définition des principaux termes utilisés en matière d'urbanisme
- Caducité des POS, grenellisation des documents d'urbanisme etc.
- Etudes de cas sur les hypothèses de fusion d'EPCI et documents d'urbanisme
- Documents d'urbanisme et évaluation environnementale
- Conséquence des irrégularités commises par le commissaire enquêteur

Analyse d'un dossier contentieux (cas réel)

⇒ *Assurer la fiabilité juridique des procédures d'élaboration et d'évolution des PLU*

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN MATIERE D'ACTES ET AUTORISATIONS D'URBANISME

- Actualités au niveau réglementaire
- Actualités au niveau législatif (+ décryptage de la loi ELAN)
- Le certificat d'urbanisme : rappels sur son contenu et sa nature
 - La responsabilité de l'administration (CAA Nantes, 16 avril 2018, n°16NT03085 ; CE, 18 février 2019, n° 414233)
- L'instruction des autorisations d'urbanisme : le contrôle opéré par l'administration sur la composition du dossier
 - *Conseil d'Etat, 15 février 2019, n° 401384*
- La rédaction du sursis à statuer (les conditions nécessaires à son prononcé, l'exigence de motivation, les conséquences etc.)
- La réserve du droit des tiers
- Le retrait des autorisations d'urbanisme (le Code des relations entre le public et l'administration)
- La fraude (appréciation et conséquences)
- Intérêt à agir des tiers contre une autorisation d'urbanisme
 - *Conseil d'Etat, 18 mars 2019, n° 422460*
- Action civile en démolition
 - *Cour de cassation, 21 mars 2019, n° 18-13.288*
- Le contrôle de la conformité des travaux (régime après la loi ELAN)
- Etude de cas sur le lotissement (règlement et cahier des charges) : l'exemple de l'interdiction de subdiviser les lots.
 - Conséquences de la loi ELAN sur la rédaction de l'article L. 442-9 du Code de l'urbanisme
 - *Cour de cassation, 3^{ème} civ., 21 mars 2019, n° 18-11.424*

⇒ **Sécuriser la délivrance des autorisations d'urbanisme**

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN MATIERE DE FISCALITE DE L'URBANISME

- Rappels préliminaires sur la fiscalité de l'urbanisme (taxe d'aménagement, projet urbain partenarial etc.)
- La distinction équipement public/ équipement propre
- Conséquence du transfert de la compétence fiscale des communes à un EPCI
- L'action en répétition de l'indu



Auddicé formation vous permet de compléter ce programme afin d'aborder des thématiques et sujets se rattachant au droit de l'urbanisme qui ne sont pas prévus ci-dessus. N'hésitez pas à transmettre vos propositions à l'adresse suivante : anne-laure.lutringer@auddice.com !

Nos méthodes pédagogiques

- Etudes de cas pratiques dans lesquels il faut éviter les contentieux
- Des mini-dossiers étudiés en équipe pour favoriser les échanges entre participants.
- Des outils pédagogiques qui résument et clarifient les notions abordées (distribution de fiches, d'un tableau et de modèles).
- Constitution d'une boîte à outil



Formateur



**Auddicé
urbanisme**

**Bureau d'études
en aménagement
et urbanisme**



Anne-Laure LUTRINGER

Juriste en droit de l'urbanisme

Master de droit public : professions immobilières, construction et urbanisme, droit de l'environnement et du développement durable

Plus d'informations et inscriptions

Anne-Laure LUTRINGER – anne-laure.lutringer@auddice.com – 06-33-73-55-80